



## Assises nationales du Cerf-Volant

24 mars 2018 (de 14 heures à 18 heures, inscriptions à partir de 13 heures)

## Assemblée générale de la FFVL

25 mars 2018 (de 10 heures à 17 heures, inscriptions à partir de 8h30)

Campus Véolia Centre-Est - 25 avenue Lionel Terray  
69 330 JONAGE (proche aéroport Lyon Saint Exupéry)

Accès : [http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Acces\\_Campus\\_veolia\\_centre\\_est\\_1.pdf](http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Acces_Campus_veolia_centre_est_1.pdf)

Cher cerf-voliste,

Cette année il a été décidé d'organiser un évènement fédéral de deux jours.

**L'objectif est de créer de la convivialité et de susciter de la dynamique entre toutes les activités de la fédération.**

- le **samedi 24 mars** auront donc lieu **les assises des comités nationaux** boomerang, cerf-volant, kite et parapente (les assises du CN Delta ayant eu lieu en novembre dernier).

Tous les cerf-volistes sont conviés à venir participer à nos assises où les grandes orientations pour le cerf-volant seront présentées ainsi que le bilan de la dernière olympiade.

Ce moment est donc important car il déterminera, pour partie, l'avenir du cerf-volant fédéral pour les années qui viennent.

- le **dimanche 25 mars** se tiendra **l'assemblée générale de la FFVL**.

Les associations affiliées et les organismes à but lucratif devront être représentés par leur dirigeant, président de club ou directeur d'école.

Toutefois, en cas d'empêchement, ils peuvent donner leur pouvoir à un membre de leur structure ou une autre structure.

Vous pouvez donc porter les voix de votre structure si votre responsable ne peut pas se rendre à l'assemblée générale de la FFVL. N'hésitez donc pas à le contacter pour le remplacer !  
En ayant la procuration de votre structure, vous pourrez également porter les voix de cinq autres structures (voir informations utiles ici : <http://federation.ffvl.fr/actus/assemblee-generale-2018>).

### INFOS logistique :

Un cocktail sera servi le samedi à 19 heures, suivi d'un repas pris en commun.

La FFVL et les CN prendront en charge : les frais d'accueil, d'hébergement du samedi (pour les personnes qui seront présentes à l'AG et qui habitent plus loin qu'une cinquantaine de kilomètres) et de restauration, les frais de déplacements restant à votre charge.

Un mail spécial « logistique 24 et 25 mars 2018 » vous sera adressé prochainement.

### Plus d'informations :

Evelyne Falaix : [e.falaix@ffvl.fr](mailto:e.falaix@ffvl.fr)

Logistique : [marilyn@ffvl.fr](mailto:marilyn@ffvl.fr)

## Ordre du jour prévisionnel des assises cerf-volant

- Rapport moral de la Présidente, bilan et perspectives.
- Projection sur objectifs et actions de l'olympiade (débat et formalisation).
- Présentation de projets spécifiques.
- Élection des élus du comité national Cerf-Volant (deux postes à pourvoir).

Les candidatures pour intégrer l'équipe du CNCV sont à envoyer au moins **vingt jours avant le début de la réunion** par courriel avec accusé de réception au secrétariat FFVL à [marilyn@ffvl.fr](mailto:marilyn@ffvl.fr) (soit avant le 4 mars 2018 - formulaire joint).

## Informations relatives à l'assemblée générale de la FFVL

À lire ici : <http://federation.ffvl.fr/actus/assemblee-generale-2018>

### Pour rappel :

- Les assises nationales du cerf-volant sont constituées par tous les cerf-volistes licenciés FFVL :
  - les licenciés ayant coché la case « cerf-volant » en pratique principale disposent d'une voix ;
  - les licenciés ayant coché la case « cerf-volant » en pratique secondaire sont invités sans droit de vote.
- L'assemblée générale se compose des représentants des associations affiliées, des organismes à but lucratif et des organismes concourant au développement du vol libre agréés membres de la FFVL.

Une association est représentée par son président. Celui-ci peut donner pouvoir à un membre de sa structure.

Un organisme à but lucratif (OBL) est représenté par son directeur. Celui-ci peut donner pouvoir à un membre de sa structure.

Ces représentants disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées au 31 décembre de l'année précédente.

Modalités électorales consultables sur le lien: <http://federation.ffvl.fr/statuts-et-reglements>

## Nous comptons sur vous

Cessons de dire « mais que fait la FFVL pour le cerf-volant !! » : le cerf-volant, c'est nous et nous pouvons prendre notre destinée en main.

**Ne restez pas spectateur et venez rejoindre et constituer l'équipe du Comité national cerf-volant avec vos compétences et vos convictions.**